



MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES





Votre vie, notre combat



Plus que jamais, la devise « **Votre vie, notre combat** » du Service de santé des armées prend toute sa force dans un monde marqué par les nombreux défis sécuritaires et sanitaires auxquels notre Nation doit faire face.

À travers son histoire et ses engagements, en défendant les valeurs de la République et en répondant aux enjeux de santé, le Service de santé des armées joue un rôle essentiel dans le soutien du soldat en opération comme dans la résilience de la Nation.

Acteur déterminant sur les théâtres d'opérations les plus exigeants, ses capacités sont planifiées et sollicitées dans la gestion des crises, notamment sanitaires comme on l'a observé durant la pandémie du Covid-19.

Le Service de santé des armées souhaite sceller des partenariats forts avec des entreprises ou des fondations qui partagent ses valeurs, dans le cadre d'un mécénat innovant, évolutif et dynamique.

Cette charte propose au mécène de porter un éclairage sur le Service de santé des armées et les valeurs mutuelles qui nous animent afin de pouvoir développer des projets communs.



Notre histoire, nos missions

Au service de la Nation depuis sa création par Louis XIV en 1708, le Service de santé des armées compte dans ses rangs d'illustres praticiens qui ont contribué à l'innovation médicale et scientifique : **François Percy**, chirurgien des Armées sous la Révolution ; **Dominique Larrey**, père de la médecine d'urgence ; **Robert Picqué**, pionnier du transport médical aérien ; **Alphonse Laveran**, prix Nobel de médecine ; **Albert Calmette**, promoteur du vaccin contre la tuberculose ; **Léon Lapeyssonnie**, grand spécialiste des maladies tropicales ; **Dominique Dormont**, spécialiste de l'encéphalopathie spongiforme.

Le Service de santé des armées est aujourd'hui une composante de notre défense nationale placée sous l'autorité du chef d'état-major des armées. Sa mission principale consiste à apporter un soutien santé opérationnel aux forces armées en tous temps, tous lieux et toutes circonstances. Il est également un acteur à part entière du service public de santé. Son action s'exerce à la fois sur le territoire national, à l'étranger en opérations extérieures et dans le cadre d'accords internationaux.

Avec son organisation intégrée unique, le Service de santé des armées apporte à la Nation ses multiples expertises dans les domaines des soins et de l'élaboration de nouveaux procédés comme le traitement des grands brûlés ou la gestion des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), dans l'élaboration et la projection d'unités médicales opérationnelles, dans la fabrication et le ravitaillement des forces en médicaments et produits sanguins comme le plasma lyophilisé et dans la formation de personnels médicaux et paramédicaux.

Le Service de santé des armées est riche de femmes et d'hommes, militaires d'active ou de réserve et personnels civils, formés, disponibles et réactifs, qui remplissent leurs missions avec un remarquable professionnalisme et un engagement sans faille.



Bâtiment de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA)





Partager nos valeurs

À travers les siècles, par ses missions et son action, au carrefour du monde militaire et du monde de la santé, le Service de santé des armées a forgé des valeurs qui font partie aujourd'hui de son patrimoine immatériel.

L'ENGAGEMENT. C'est l'essence même du Service de santé des armées qui place le service de la Nation et la réussite de la mission au cœur de son action. Cet élan est porté par un sens du devoir, un dévouement et un investissement sans faille de ses personnels.

L'ESPRIT D'ÉQUIPE. Il reflète l'esprit de corps qui prévaut au sein du Service de santé des armées et traduit ainsi la primauté du collectif sur l'individuel, le respect de l'autre, la confraternité et la solidarité.

L'HUMANITÉ, qui se traduit par la compassion et consacre le respect de la vie, de l'intérêt et de l'intégrité de chacun.

LA MILITARITÉ, qui renforce l'engagement par les vertus d'abnégation, de dépassement de soi, d'honneur et de discipline. Elle permet aussi la pratique d'une médecine opérationnelle adaptée aux conditions spécifiques ou extrêmes.

L'EXCELLENCE. C'est la recherche permanente du développement des savoir-faire et de l'innovation pour s'adapter et anticiper.

La réussite du partenariat repose avant tout sur l'adhésion et le partage de ces valeurs fortes sur lesquelles s'inscriront les actions de l'entreprise mécène avec laquelle nous bâtirons des projets en commun.



Unir nos motivations

Le mécénat représente pour le Service de santé des armées **l'opportunité de renforcer la recherche** dans les domaines des risques NRBC, des maladies infectieuses, du traitement des traumatismes physiques et psychiques.

De plus, il permet d'accroître les partenariats de recherche avec des **équipes françaises et internationales**.

Il favorise l'innovation et l'amélioration des capacités de projection et de soutien, de la formation des professionnels de santé, du ravitaillement médical et de la prise en charge médicale de proximité et spécialisée, au profit des militaires et de la résilience nationale.

Il permet également de participer à l'élaboration de projets européens.

Pour **l'entreprise mécène**, s'engager sur des actions fortes qui portent les valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe et d'excellence, représente une source de **fierté d'appartenance** pour ses collaborateurs.

L'entreprise valorise également son **image externe** en agissant sur ces thématiques qui trouvent aujourd'hui un écho particulier dans la sensibilité du grand public.

L'entreprise, par sa politique de responsabilité sociétale, par son positionnement éthique et les pratiques qu'elle met en application, peut grâce au mécénat solidaire avec le Service de santé des armées, **renforcer sa stratégie globale** tout en bénéficiant d'une signature privilégiée.

Par son engagement dans des actions de mécénat, l'entreprise valorise ses **choix éthiques et solidaires** auprès de ses actionnaires, clients et fournisseurs.



L'esprit du mécénat

Le Service de santé des armées souhaite bâtir avec ses mécènes des partenariats dans la durée.

C'est à nos yeux la volonté commune de s'engager dans la construction d'une histoire personnalisée, d'une relation spécifique qui permettra à chacun de renforcer ses actions.

L'entreprise ou la fondation qui souhaite s'engager à nos côtés a déjà intégré dans sa gouvernance et ses actions, des démarches en harmonie avec les missions que nous portons. Elle est consciente de nos exigences et reste fortement impliquée dans un esprit de responsabilité sociétale.

Par l'intermédiaire du mécénat, le Service de santé des armées associe son image et sa réputation à celle de l'entreprise ou de la fondation. De cette institution riche de trois cents ans d'histoire, nous sommes à la fois les héritiers et les acteurs. L'acceptation d'un mécène est donc pour nous une démarche exigeante qui nous engage dans la durée.

Ce partenariat doit se construire sur la confiance entre les partenaires, sur la force de leurs valeurs respectives et complémentaires, et sur les principes qui fondent leur engagement mutuel.





www.defense.gouv.fr/sante/le-ssa/mecenat

 @santearmees

 Service de santé des armées